



Point d'accueil numérique - Angers (Préfecture)

Dernière modification le 23 février 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [02 41 81 81 00](tel:0241818100) (tel:0241818100)

Courriel : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/contacts-r715.html> (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/contacts-r715.html>)

Site web : <http://www.maine-et-loire.gouv.fr> (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr>)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

Place Michel-Debré
Préfecture du Maine-et-Loire
49000 Angers

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h30 de 14h00 à 16h15

Uniquement sur rendez-vous

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.